

RAPPORT DE CONSULTATION ARRONDISSEMENT DES RIVIÈRES

MANDATÉ : Conseil de quartier de Duberger-Les Saules

RÉF. : R.C.A.2V.Q. 218

Date : 2018-01-17

Consultation publique

Demande d'opinion

Assemblée publique
de consultation

Origine :

Conseil municipal

Comité exécutif

Conseil d'arrondissement Direction d'arrondissement

Le projet :

Projet de modification intitulé *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 22325Rb, 22326Hb et 22504Cb.*

Réf. : Rue du Rhin et Adrénaline sports

Objet de la consultation :

L'Arrondissement des Rivières souhaite apporter des modifications à son Règlement sur l'urbanisme (R.C.A.2V.Q. 4) relativement aux zones 22325Rb, 22326Hb et 22504Cb.

Ces zones sont situées de part et d'autre de la rivière Saint-Charles, approximativement entre l'autoroute Robert-Bourassa à l'est, le boulevard Père-Lelièvre au nord, le boulevard Masson à l'ouest et le boulevard Wilfrid-Hamel au sud.

Ce projet de modification réglementaire comporte deux volets :

1) Propriété du 2495, rue du Rhin :

Dans un premier temps, il vise à permettre au requérant, le propriétaire du terrain situé au 2495, rue du Rhin, de le diviser en deux lots distincts et d'y construire, sur la portion vacante du terrain loti, un bâtiment principal résidentiel de type isolé de un (1) logement. Cette modification touche également les propriétés de la partie sud de la rue du Rhin.

2) Adrénaline sports :

En parallèle, il apporte un ajustement des usages autorisés dans la zone 22504Cb afin de les faire correspondre totalement aux activités prévues être exercées par le commerce « Adrénaline sports », en ajoutant un usage spécifiquement autorisé relié à la vente ou la location de bateaux de plaisance.

Ainsi, les modifications réglementaires proposées consistent à :

- Créer la nouvelle zone 22334Ha à même une partie de la zone 22325Rb et de la zone 22326Hb de façon à inclure dans la nouvelle zone « 22334Ha » les propriétés du 2465, 2495, 2525, 2545 et 2569-2571, rue du Rhin.
- Ajouter à la grille de spécifications de la zone 22504Cb la mention suivante : « La vente au détail et location de bateaux de plaisance ».

Déroulement de la consultation :

1. Ouverture et présentation générale du dossier soumis à la consultation par le conseiller en consultations publiques.
2. Intervention de la conseillère municipale du district des Saules.
3. Présentation du projet de modification des zones concernées et information indiquant que le projet de modification contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire par le conseiller en urbanisme.
4. Période de questions et commentaires du public.
5. Période de questions et commentaires des membres du conseil.
6. Vote des membres du conseil sur les options soumises.

RAPPORT DE CONSULTATION ARRONDISSEMENT DES RIVIÈRES

Options soumises au vote :	Résultats du vote
Description des options	
1. Recommander au conseil d'arrondissement d'accepter la demande.	5
2. Recommander au conseil d'arrondissement de refuser la demande.	0
3. Abstention	0
	Total : 5 votes

Questions et commentaires du public :

Aucune question, aucun commentaire

Questions et commentaires du conseil d'administration du conseil de quartier :

Aucune question, aucun commentaire

Recommandation du conseil d'administration du conseil de quartier :

Accepter la modification intitulée *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 22325Rb, 22326Hb et 22504Cb.*

Personnes présentes :

Mmes Nathalie Bélisle*, trésorière, Alicia Despins, conseillère municipale, Myriam Simard*, administratrice, Dominique Tanguay, MM. Serge Fortier*, secrétaire, Patrick-André Lavoie*, président, Michel Lessard*, vice-président.

* *Ont droit de vote au conseil d'administration.*

Personnes ressources : M. Christian Lepage, conseiller en urbanisme, à la Division de la gestion du territoire de l'Arrondissement des Rivières.

Secrétaire de soutien : Mme Carole-Anne Allard-Dufour.

Animation : M. Mario Demeule, conseiller en consultations publiques au Service de l'Interaction citoyenne.

12 citoyens sont présents (5 femmes, 7 hommes)

Nombre d'interventions :

- Public : 0
- Membres du conseil d'administration : 0

Documents de présentation :

- Fiche synthèse du projet et plans du secteur concerné (remis aux membres et au public).
- Présentation de type PowerPoint du projet de règlement (présentée aux membres et au public).

Signature :

Date : 19 janvier 2018

Ce document est approuvé et signé par le président

M. Patrick-André Lavoie
Président du conseil de quartier de Duberger-Les Saules

Ce rapport est transmis à la Division de la gestion du territoire de l'Arrondissement des Rivières afin qu'il soit annexé à leur rapport, lequel est transmis au conseil d'arrondissement.